

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.08.2022

Date de convocation : le 25 août 2022

Ouverture de Séance : 18h30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 12

Nombre de procurations : 1

Votants : 13

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Yvan BIOUD, Isabelle CHION VALLIER, Marina CORDONNIER, Colette GIROUD, Richard HAUTON, Patrice LETOURMY, Antoine PIETRERA, Denis QUANTIN, Alice SERTOUR, Marie-Christine VIOLA.

ABSENTS : Fabienne CROZE pouvoir à Max BERNARD, Yvan ROUFET.

Secrétaire de séance : Max BERNARD.

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation des comptes rendus des 21 juin et 19 juillet 2022
- Agenda
- Décision prise par le Maire (art L.2122-23 du CGCT)
- Mise en place d'un chantier jeune
- Modification des membres de la CAO
- Modification des membres au SIVOM du lac de Monteynard – Avignonet
- Demande de subvention auprès de la Région pour la pose d'un abri de bus au Collet

- Commissions communales :

Village Digital

Finances/Budget/ Ressources Humaines

Ecole/Jeunesse

Travaux / Urbanisme

- Point sur les travaux divers
- Point sur les autorisations d'urbanisme : PC du lotissement l'Orée des Prés, DP DEJEAN, DP QUANTIN, PC Modificatif SEROUL.

Requalification Village et des hameaux

Vie Locale/Communication/Culture

Environnement/Cadre de vie

Agriculture

Points divers

- Convention haie BRENAC – RODRIGUEZ
- Projet Enercoop//installation panneau photovoltaïque//espace friche vers lagune
- Modification des horaires de l'éclairage public
- Système de cartographie proposé par TE38 (Cassini)
- Compost La Motte / Le Violet

1. Nomination du secrétaire de séance

Max BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Vote pour à l'unanimité

2. Approbation des comptes rendus des 21 juin et 19 juillet 2022

Vote reporté au prochain CM.

3. Agenda

- Vendredi 2 septembre : Voyage CCAS – Petit train de la Mure
- Mercredi 7 septembre : présentation du projet d'aménagement des Fauries aux habitants
- Lundi 12 septembre : démarrage enquête publique révision allégée n°1 PLU
- Samedi 17 septembre : comice agricole à St Baudille-et-Pipet
- Mardi 20 septembre : Conseil Municipal.

4. Décision prise par le Maire (art L.2122-23 du CGCT)

Information de la décision prise pour la signature du prêt.

5. Mise en place d'un chantier jeune

La Commune de Sinard souhaite organiser un chantier ouvert aux jeunes, âgés de 16 à 18 ans (non révolus) pendant la première semaine des vacances d'automne du 24 octobre au 28 octobre 2022.

L'objectif est de leur permettre la réalisation d'un acte citoyen tout en leur permettant de constituer une équipe au sein de laquelle ils pourront échanger et avancer ensemble dans l'intérêt général, et de posséder une première expérience professionnelle.

Le chantier consistera à divers travaux et notamment en l'entretien des menuiseries des bâtiments communaux.

Les modalités proposées sont les suivantes :

- Un groupe de 4 jeunes maximums,
- 5 demi-journées de participation,
- Des horaires fixes du lundi au vendredi,
- Une animation mixte : deux élus et un agent du service technique,
- Les participants ne pourront pas utiliser d'outils ou machines dangereux faute de compétences et/ou habilitations,
- Conditions financières : Smic horaire, visite médicale prise en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- APPROUVE la mise en place d'un chantier jeunes pendant la première semaine des vacances d'automne selon les modalités proposées ci-dessus,
- SOLLICITE la Communauté de Communes du Trièves pour l'attribution d'une participation la plus élevée possible,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention auprès de la Communauté de Communes du Trièves dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse (CTJ) signé par la Communauté de Communes du Trièves et le Département,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les démarches utiles pour la mise en place de ce chantier jeunes.

Il est précisé qu'Antoine PIETRERA et Denis QUANTIN superviseront le chantier avec l'agent communal.

6. Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Il est rappelé qu'outre le Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres, celle-ci est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants du Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres titulaires sont :

- Patrice LETOURMY
- Yvan BIOUS
- Denis QUANTIN

Cependant, pour faire suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de désigner un nouveau suppléant.

Richard HAUTON se porte candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal modifie la liste des suppléants de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

- Antoine PIETRERA
- Yvan ROUFET
- Richard HAUTON.

Vote pour à l'unanimité.

7. Modification des membres au SIVOM du lac du Monteynard - Avignonet

Monsieur le Maire rappelle que deux délégués sont chargés de représenter la commune au SIVOM du Lac de Monteynard-Avignonet.

Madame Colette GIROUD est déléguée auprès de ce syndicat. Cependant, pour faire suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de désigner un nouveau représentant.

Richard HAUTON se porte candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme :

- Richard HAUTON.

Vote pour à l'unanimité.

8. Demande d'abris à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la commune

Le conseil régional Auvergne Rhône Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Aussi, afin de sécuriser les écoliers et usagers divers, la commune a sollicité la Région afin d'installer un abri bus au lieu-dit du Collet. Après une réunion sur site avec la région le 19 mai 2022, la Région a confirmé la possibilité d'implanter un abri à cet endroit. Afin d'être en harmonie avec l'esprit du village, le modèle retenu sera de type chalet en bois.

Une convention, annexée à la présente délibération, fixe les conditions d'occupation du domaine public ainsi que les modalités de fourniture, de pose et d'entretien de l'abri.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention. Il est précisé qu'une demande de subvention sera également déposée pour la prise en charge de cet abri et de la dalle nécessaire à la pose de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- * ACCEPTE la pose d'un abri voyageurs à l'arrêt du hameau du Collet ;
- * AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ;
- *AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Vote pour à l'unanimité.

9. Commissions communales

Village Digital

- Le travail avance avec Orange. La commune a un nouvel interlocuteur.
- Le nouvel ordinateur de la bibliothèque est opérationnel.

Finances / Budget/ Ressources Humaines :

RAS

Ecole/Jeunesse

- Le personnel est au complet pour la rentrée dans les classes et sur le temps de cantine. La commune est dans l'attente de la désignation du personnel employé par la commune de Treffort.
- 126 enfants sont inscrits à l'école. La moyenne est donc de 25/26 enfants par classe.
- Valérie PERAZZA a été nommée directrice.
- La cour de récréation est encore en travaux. Il a été demandé aux parents de déposer les enfants par le grand portail situé côté salle polyvalente. L'accès du côté mairie sera réservé aux engins de chantier.
- L'ancienne salle de classe du directeur sera occupée par le périscolaire du soir.

Travaux Urbanisme

➤ Point sur les autorisations d'urbanisme

➤ Point sur les travaux divers :

- Pelissard réalisera les travaux pour la nouvelle voirie du lotissement l'Orée des Prés à partir de la fin septembre.
- Une réunion est prévue à 11h vendredi avec le lotisseur Nexity afin d'examiner le maintien de la haie à protéger.
- Sur les 6 permis de construire déposés pour le lotissement, seuls 2 ont reçus un avis favorable de la municipalité.

Regualification du Village et de ses hameaux

- Une présentation sera faite lors du prochain conseil municipal. Les travaux sont à prévoir à compter du printemps prochain.

Vie locale/Communication/Culture

- Des dégradations ont été constatées vers la salle « jeune ».
- Le problème des dépôts sauvages sur la commune est abordé.
- La Foire de Puce se prépare...
- Une nouvelle exposition sera visible à la bibliothèque dès samedi.

Environnement/Cadre de Vie

➤ RAS

Agriculture

➤ RAS

10. Points divers

- Les intéressés n'ont pas souhaité signer la convention proposée par la Mairie (rencontre à prévoir)
- Enercoop 453 000 KWh/an en collaboration avec les CVT. Un vote de principe est à prévoir au prochain conseil municipal.
- Une réflexion sur les horaires d'extinction de l'éclairage public est en cours. Actuellement, l'éclairage s'éteint de minuit à 5 heures. Il est proposé de procéder à l'extinction de celui-ci de 23h30 à 6 heures du matin. Il est précisé qu'il n'y aura pas d'extinction lorsque des festivités se dérouleront sur la commune.
- TE38 propose un outil cartographique permettant de voir toutes les lignes sur le plan cadastré de Sinard.
- Plan Communal de Sauvegarde : un expert va conseiller la commune. Le dossier de mise à jour du PCS est déjà bien avancé.
- Un état des lieux de nos démarches de transition est à faire.

=====

La séance est levée à 21 heures